



**L'ADEAR vous accompagne à chaque stade de votre projet, de son émergence jusqu'à sa concrétisation.**

Notre réseau de paysan.nes et d'animateur.trices sont mobilisé.es pour vous épauler en mettant à votre disposition une large palette de compétences et d'outils adaptés à la diversité de vos besoins. Notre dispositif d'accompagnement innovant à la création et reprise d'activité en agriculture s'adresse plus spécifiquement aux demandeurs d'emploi et aux personnes sans activité.



## ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

**Des animateurs-accompagnateurs vous suivent tout au long de votre parcours**

Approche globale de votre projet de vie et professionnel : dimension humaine, appui au développement des compétences, méthodologie de recherche de foncier, démarches administratives, prévisions économiques, bases juridiques, sociales et fiscales...

## FORMATION

**Se former pour avancer**

Formations courtes portant sur des thématiques au plus près de vos préoccupations, du montage d'un projet individuel ou collectif aux techniques de production et de commercialisation.

Retrouvez toutes nos formations et celles de nos partenaires sur [inpact-paca.org](http://inpact-paca.org).

## ÉCO-PAYSANS

**Étudier la faisabilité de son projet pour conforter un projet d'installation**

18 jours de formation pour se poser toutes les questions essentielles avant de se lancer. La diversité des intervenants, la dynamique d'un groupe de douze porteurs de projet et l'implication des paysan.nes du réseau en constituent les points forts.

Ce dispositif est proposé par les ADEAR 13 et 84.



## TUTORAT

**Des paysans-tuteurs vous accueillent et partagent leurs connaissances**

Des échanges de pratiques avec des producteurs expérimentés ; des conseils techniques et économiques sur votre projet, pour progresser en réseau et favoriser le lien au territoire.

## TRANSMISSION-REPRISE

**Avez-vous pensé à la reprise d'une ferme en activité ?**

Les ADEAR accompagnent, grâce à leur rôle facilitateur, les cédants et les repreneurs dans la mise en relation, la réalisation de diagnostics de ferme, la médiation ou encore dans les démarches de transmission-reprise d'activité.



## ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

**Des ateliers pour rentrer dans une phase opérationnelle et mûrir son projet paysan**

Au programme des ateliers thématiques :

- Mon projet au regard de l'agriculture paysanne
- M'installer progressivement, les statuts adaptés
- Acquérir du foncier et mettre en place les infrastructures nécessaires à mon projet
- Financer mon projet
- Divers ateliers techniques : tailler des arbres, monter une serre...

## VISITE DE FERME

**Découvrir les parcours et les innovations des paysan.ne.s du territoire**

Des paysan.ne.s du réseau vous ouvrent leurs fermes pour échanger sur leurs parcours et mettre en lumière leurs pratiques.

## ESPACE TEST AGRICOLE

**Tester son projet en grandeur nature**

Un dispositif pour se tester tout en maintenant son statut et en limitant les investissements afin de garantir un maximum de réversibilité.